



Autoroutes du Sud de la France
Madame Josiane COSTANTINO-BOSSUET
Directrice des Ressources Humaines
74, allée de Beauport – CS 90304
84278 Vedène Cedex

Madame,

LANGON, le 28 juillet 2022

Objet : demande commission de dialogue social

Par ce courrier, la CFDT souhaite vous alerter de l'impact du manque d'effectifs sur les conditions de travail et donc in fine sur la santé des salariés.

A maintes reprises, nous vous avons alerté de cet état de fait mais nous atteignons aujourd'hui un point de rupture ; toutes les filières sont concernées par le non-remplacement des départs. Si les filières viabilité et GME recrutent afin d'assurer au minimum les astreintes, il est urgent de réfléchir à la politique de recrutement des autres filières, notamment au péage qui atteint cette année seulement 26 % des effectifs ASF avec rappelons-le, une moyenne d'âge très élevée.

Nous avons bien compris que chaque départ ne sera pas systématiquement remplacé mais il devient alors indispensable de recruter des saisonniers en nombre suffisant durant les périodes à fort trafic (les interventions "terrain" sont très nombreuses et la Télé-assistance extrêmement sollicitée). Ce sous-effectif avéré met le professionnalisme des salariés ASF (et par conséquent le service aux clients) à rude épreuve.

Même si nous apprenons avec satisfaction le recrutement dans l'urgence de quelques renforts saisonniers pour ce mois d'août, la période estivale 2022 est hélas trop avancée pour recruter efficacement. Espérons néanmoins que ces recrues réussiront à soulager les équipes.

Les organisations de travail ne peuvent plus dépendre de quelques salariés épaulés par des encadrants corvéables à merci soumis à une pression grandissante à peine masquée. Il est désormais urgent de trouver des solutions simples et efficaces afin de garantir de bonnes conditions de travail à tous les salariés ASF.

Aussi, plutôt que de rejoindre les mouvements grévistes récurrents d'une organisation syndicale qui ne feraient qu'accentuer la pression sur le peu de personnel encore à disposition, la CFDT vous demande de réunir dès septembre les signataires de l'accord GEPP dans le cadre de l'Observatoire des Métiers afin de trouver de façon constructive des solutions à ce manque d'effectifs.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Pour la CFDT ASF

Fabrice BERGERY
Délégué Syndical Central

Copie : Claire CASEBASSE – Responsable du développement social